Document généré le 7 juin 2025 10:40

Revue générale de droit

Collation des grades du dimanche 6 juin 2004
Éloge de Philippe Kirsch

Louis Perret

Volume 34, numéro 1, 2004

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1027238ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1027238ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)
2292-2512 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Perret, L. (2004). Collation des grades du dimanche 6 juin 2004 : éloge de Philippe Kirsch. *Revue générale de droit*, *34*(1), 199–202. https://doi.org/10.7202/1027238ar

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Doctorat honorifique octroyé à Philippe Kirsch

Collation des grades du dimanche 6 juin 2004

Éloge de Philippe Kirsch prononcé par

LOUIS PERRET
Doyen à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Madame le Chancelier,

Nous avons le privilège d'honorer aujourd'hui, M. Philippe Kirsch, président de la Cour pénale internationale, en lui conférant un doctorat honorifique. Par ce geste, l'Université d'Ottawa veut souligner la contribution de cet éminent avocat et diplomate au développement du droit international.

In March 2003, Philippe Kirsch was elected president of the newly-established International Criminal Court — a permanent tribunal that he was instrumental in creating — to ensure that the gravest international crimes do not go unpunished. The International Criminal Court constitutes an important development in international law.

Né à Namur, en Belgique, Philippe Kirsch arrive au Canada avec sa famille à l'âge de 14 ans. Détenteur d'une licence et d'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, il commence sa carrière diplomatique au ministère des Affaires extérieures en 1972 à l'ambassade du Canada au Pérou.

Philippe Kirsch est ensuite jurisconsulte au ministère des Affaires extérieures et accepte divers mandats auprès des Nations Unies, notamment à titre d'ambassadeur et de représentant permanent adjoint du Canada à New York, ainsi qu'ambassadeur et agent pour le Canada auprès de la Cour internationale de justice à La Haye.

Philippe Kirsch's career has been principally with multilateral organizations in work related to international law and world security. Assignments have included chairmanship of the following committees : the influential Sixth (Legal) Committee of the UN; the UN Committee for the Suppression of Nuclear Terrorism; the UN Committee on the Elaboration of a Convention for the Suppression of Terrorist Bombings; and the Drafting Committee of the 26th International Conference of the Red Cross and the Red Crescent in 1995.

His talents as a conciliator honed his expertise in the area of international treaties and their application. Hence, he defended the interests of Canada before an arbitration tribunal in a dispute with France over fishing rights. He did the same in a dispute with Spain before the International Court of Justice.

Philippe Kirsch has also made his mark in international criminal law, and his commitment to human rights is apparent in his participation as a member of the Group of International Advisers to the International Committee of the Red Cross and his chairmanship of the Canadian National Committee on Humanitarian Law.

En juin 1998, Philippe Kirsch est élu à la présidence du Comité plénier de la Conférence sur la Cour criminelle internationale. Il joue un rôle déterminant dans l'établissement de la Cour pénale internationale, chargée de traduire en justice les responsables de génocides, de crimes de guerre et d'autres crimes contre l'humanité. Usant de tous ses talents de négociateur et faisant preuve de courage politique et de détermination, il amène 89 pays à conclure le Traité de Rome qui crée ce tribunal permanent.

En 1999, M. Kirsch accepte le poste d'ambassadeur du Canada en Suède, mais son séjour à Stockholm est de courte durée, car peu après, il est élu juge de la nouvelle Cour pénale internationale. Le 11 mars 2003, ses pairs l'élisent à la présidence de la Cour.

Un de ses premiers défis a été d'élaborer des règles pratiques de fonctionnement de telle sorte qu'après en avoir observé l'application, les nations qui, à l'origine, s'opposaient à la création de la Cour, la considèrent désormais comme une institution juridique et apolitique.

La présidence de la Cour permet aussi à Philippe Kirsch de se consacrer à une mission délicate : asseoir la crédibilité juridique de cette instance internationale, dont on attendait la création depuis plus de 50 ans, pour en faire non seulement un recours crédible lorsque les juridictions nationales échouent, mais aussi une institution respectueuse de la souveraineté judiciaire des États.

Philippe Kirsch believes that the creation of the International Criminal Court will have positive repercussions here and abroad.

For example, it promotes efficiency and decreases risks associated with peacekeeping and humanitarian missions : the types of missions that Canada contributes to on a significant scale. Accordingly, by reaffirming the predominance of law, the Court has a stabilizing effect on international relations. Finally, it fosters reconciliation following conflicts by isolating and stigmatizing war criminals.

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, qui nous visitait récemment, a d'ailleurs qualifié la Cour pénale internationale de « lueur d'espoir pour les générations futures », affirmant que sa création constituait un pas de géant dans notre démarche vers l'universalité des droits de la personne et la primauté du droit.

Philippe Kirsch est l'auteur de très nombreux écrits sur le droit international et la sécurité, publiés en français, en anglais et en espagnol. À titre d'expert, il a participé à la mise sur pied du programme de maîtrise en droit international à l'Université du Québec à Montréal, programme qui a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 1997.

Mr. Kirsch has received several honorary titles in the course of his career. In 1988, he was named Queen's Council; in 1999, he received the Robert S. Litvack Human Rights Award as well as the Minister's Award for Foreign Policy Excellence. Recently, he received the William J. Butler Human Rights Medal, the Parliamentarians for Global Action Defender of Democracy Award and the Canada-Sweden Human Rights Award. In 2003, the Université du Québec à Montréal conferred upon him an honorary doctorate. Il en a été de même de l'Université de Montréal en 2004.

Chancellor, in the name of the Senate of the University of Ottawa, I present to you, for the degree of Doctor of the University, Mr. Philippe Kirsch, a man of many talents, a dedicated and passionate law expert who puts his exceptional experience and skills at the service of global citizens.

Louis Perret
Faculté de droit
Université d'Ottawa
57 Louis Pasteur
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5902
Téléc. : (613) 562-5121
Courriel : lmperret@uottawa.ca